



Commune des Aviron

Extrait N° 13 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 29 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 29 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur René MONDON, Maire**.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

03 AVR. 2019

que la convocation du Conseil a été faite le **20 mars 2019** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **23**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – Mme MARCHAND Gladys – Mme MEZINO Sylvaine – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée – Mme CADAS Virginie – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – M. RIVIERE Raphaël – M. FERRERE Fredo – Mme ROCHE LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette.

Absents : M. CASSAGNABERE Patrick – M. CANTINA Pierrot – Mme HOARAU Annie – M. SERMANDE Jean Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme SILOTIA Natacha – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Procurations : Mme BARET Liliane a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – Mme ABELARD Isabelle a donné mandat à FRINGUE Mikaël – Mme ROMAINSTAL Géraldine a donné mandat à Mme CADAS Virginie.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 13 / Information du Conseil Municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Le Maire informe le Conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Marchés publics : MAPA

Hôtel de Ville

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS

.../...

Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

Le listing des dépenses engagées dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT est consultable à la Direction Générale des Services.

Délivrance de concessions dans le cimetière :

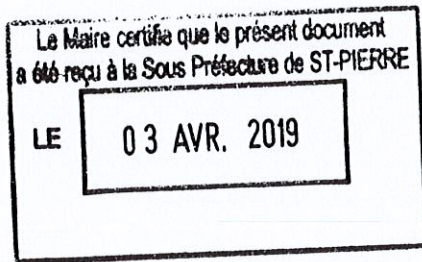
Le listing des concessions délivrées dans le cimetière est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente listées ci-dessous :

N° parcelle	Surface	POS	Propriétaire	Renoncé le	Situation terrain
AS0650	Terrain : 953 Appartement : 103	Ua	DEVAUX Cindy Béatrice Betty	07/03/19	Avenue du Général de Gaulle
AS1473 AS1474	515	Uc1	PIAZZON Albano	19/02/19	Rue Pierre Cadet
AE0151	427	Uc1	CTS FERRERE	07/03/19	Chemin Thérésien Cadet
AS0768	629	Ua	VATEL Rosemonde	07/03/19	2 Impasse des Flamboyants
AS0780	705	Ua	FERRY Bernard	07/03/19	26 Impasse des Flamboyants
AD1411 AD1433	637	Ud	SEVRIN René Claude	07/03/19	Route du Tévelave
AL0506	436	Uc1	VELECHY	08/03/19	Rue des Jambrosades

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,



Le Maire,

René MONDON